TRENTIÈME ANNÉE. — N° 189 — Le numéro 5 centimes. — SAMEDI 18 AOUT 1900

Administration et Rédaction
15, GRAND'RUE
FRIBOURG (Suisse)

ABONNEMENTS

	Suisse Fr.	Etranger Fr.
Trois mois .	4 —	7 —
Six mois . .	6 50	13 —
Un an . . .	12 —	25 —

O. L. X. † M. V. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

Annonces et Réclames
Agence de publicité
HAASENSTEIN ET VOGLER

PRIX D'INSERTION

	Annonces LA LIGNE	Réclames LA LIGNE.
Canton,	15 cent.	50 cent.
Suisse,	20 »	— »
Etranger,	25 »	— »

Fête de sainte Hélène

Voir les **Dernières Dépêches** *en troisième page.*

Nouvelles du jour

Hier, en annonçant l'arrivée des alliés à *Pékin*, le *Daily Express* a donné comme certain ce qui n'était que probable. Il n'était pas difficile, en suivant, sur une bonne carte, les étapes des troupes internationales, de dire à peu près quel jour les Européens se trouveraient devant la capitale chinoise, puisque l'ennemi n'offrait pas de résistance.

Les seuls renseignements authentiques que nous ayons ce matin sont une dépêche partie de Takou le 15 et arrivée hier à Rome. Elle annonce que les alliés ont occupé Tung-Chou le 12 août, dimanche dernier. Ce point n'est qu'à une vingtaine de kilomètres de Pékin, à l'endroit où la route quittant les bords du Pei-Ho fait un coude brusque pour se diriger de l'Est à l'Ouest sur la capitale.

C'était là, disait une dépêche d'hier, qu'une armée régulière chinoise attendait les Européens pour arrêter leur marche. Le plan chinois n'ayant pas réussi, on peut présumer que le gros des troupes internationales est devant Pékin depuis plusieurs jours déjà. Le *Daily Express* a tablé là-dessus pour forger sa nouvelle sensationnelle. Comme il n'a pas mis de date à cette arrivée au terme de l'expédition, il sera difficile de lui prouver que son information a eu son origine à l'officine même du journal.

Mais peut-être que, devant Pékin, les alliés sont littéralement au pied du mur, n'osant pas donner l'assaut, qui serait le signal du massacre des survivants des légations, et ne pouvant pas obtenir de pénétrer dans cette partie de la ville pour emmener les chrétiens.

Serait-ce la question des chrétiens indigènes qui arrête tout? Le ministre de France, dans sa première dépêche, disait qu'il ne pouvait les abandonner à leur sort. Espérons que la France continuera jusqu'au bout à se souvenir qu'elle a la protection des chrétiens en Orient. D'autre part, les Chinois réclament qu'on leur laisse ces compatriotes, qui ont eu l'audace grande d'écouter les diables étrangers. On sait ce qu'ils en feront : ils les massacreront tous. Cela s'appelle tuer les gens pour leur apprendre à vivre.

***

Le gouvernement français a fait savoir au gouvernement allemand que, lorsque le maréchal de Waldersee sera arrivé en Chine, et qu'il aura pris dans le Conseil des commandants des corps d'armée internationaux la place éminente que lui vaut la supériorité de son grade, le général Voyron, commandant en chef du corps expéditionnaire français, ne manquera pas d'assurer ses relations avec le feld-maréchal.

Cette réponse n'a été faite évidemment qu'après un échange de vues avec Saint-Pétersbourg.

L'empereur Nicolas a lui-même répondu à Guillaume II qu'il ne voyait, de son côté, aucun obstacle à l'acceptation de ses propositions, car du moment où des troupes internationales importantes doivent être concentrées dans le golfe du Petchili, l'unité dans les opérations devient la condition *sine qua non* du succès dans l'accomplissement de la tâche des puissances.

La haute situation du comte de Waldersee, son rang de feld-maréchal, continue le czar, lui donnent le droit de commander un groupe de détachements étrangers différents, collaborant au même but. Enfin, il y a d'autres raisons morales, et le fait que l'ambassadeur d'Allemagne a été si affreusement massacré à Pékin, justifie le désir de mettre cet officier à la tête des troupes internationales opérant contre les rebelles chinois.

***

L'Angleterre, voyant qu'elle avait éveillé les susceptibilités des puissances, par un débarquement de troupes à Changhaï, se ravise aujourd'hui et annonce que les 2500 hommes qu'elle y voulait placer doivent partir pour le Nord, c'est-à-dire pour coopérer avec les alliés.

***

La maison Kynoch, à Londres, qui a à sa tête le frère de M. Chamberlain, ministre des colonies, ayant réalisé des gains illicites dans la guerre sud-africaine, le courageux leader des impérialistes s'est empressé de lâcher son frère en disant qu'il n'en était point le gardien.

Pendant la dernière session du Parlement anglais, Chamberlain-le-grand s'était vivement défendu contre l'accusation d'avoir un intérêt même indirect dans la maison qui a fourni la plus grande partie des munitions pour la présente guerre.

Or, le *Morning Leader* reproduit un discours prononcé par M. Chamberlain pendant la session où le gouvernement de lord Rosebery fut renversé à cause du manque de cordite dans les arsenaux.

Dans ce discours, M. Chamberlain avait dit qu'il avait un intérêt plus qu'ordinaire aux débats, parce que ses électeurs gagnaient pour la plupart leur vie dans la maison Kynoch.

Le *Morning Leader* fait remarquer que cette déclaration ne concorde pas avec la récente attitude du ministre.

***

Nous nous étions justement étonnés que le procureur général de Genève eût maladroitement agi en mettant Lucheni au courant du crime de Monza.

On fait observer que M. Navazza n'a fait que se conformer, en cette occurrence, à des instructions précédemment données par les autorités fédérales qui, lorsqu'elles le jugeaient utile, faisaient interroger Lucheni dans sa cellule. La démarche du procureur général genevois n'avait pas du tout pour but de donner une satisfaction quelconque à Lucheni. Si M. Navazza a pris la peine de l'aller interroger, c'était pour obtenir certains renseignements spéciaux. Le procureur général n'aurait parlé que très incidemment de l'exploit de Bressi. Lucheni n'aurait pas cru un mot de ce qu'on lui disait.

Le christianisme en Chine

Les événements de Chine sont exploités par la presse maçonnique pour proposer des entraves à l'apostolat catholique. Si l'on en croyait certains journaux, l'obligation du passeport serait rétablie contre les seuls missionnaires.

— Vendez-vous quoi que ce soit? Passez.

— Etes-vous un vague ingénieur? Passez.

— Etes-vous un amuseur quelconque? Passez.

— Mais si vous avez l'Evangile et le bréviaire dans vos bagages : halte-là! Défense de partir.

La cornette de la Sœur de Charité, on l'arrêtera à la frontière, et dans le prochain Congrès de la paix, à La Haye ou ailleurs, on interdira le crucifix comme aussi dangereux pour l'humanité que les balles explosibles.

Déjà le gouvernement russe a décidé que les missionnaires catholiques seront exclus des wagons du Transsibérien. Maintenant que la mode est au moscovisme, on ne manquera pas de dire que c'est là un exemple bon à imiter.

D'autres journaux, plus sérieux, ont essayé de faire de l'histoire. Ils se sont demandé l'époque de la première prédication du christianisme dans l'Empire du Milieu. La plupart s'arrêtent au XVI[e] siècle ; les plus hardis remontent jusqu'au XIII[e], au temps des frères Polo, négociants vénitiens, qui poussèrent leurs entreprises jusqu'en Extrême-Orient, en rapportèrent des trésors et en racontèrent des merveilles. L'attention des missionnaires aurait été ainsi appelée sur un immense territoire à gagner à la religion du Christ.

L'introduction du christianisme en Chine est beaucoup plus ancienne. Le premier prêtre venu d'Occident pour prêcher l'Evangile se nommait Olopen ; il fut très bien accueilli à la cour de Thaisoung, en 635, et autorisé à prêcher la doctrine du Christ dans tout l'Empire. Un monument, découvert à Siang-Fou en 1625, a donné une preuve authentique de ces faits, dans une longue inscription en forme d'édit impérial.

L'œuvre d'Olopen n'eut qu'une durée éphémère. L'Eglise chinoise, ou plus exactement tartare, versa bientôt dans le nestorianisme. Mais le christianisme fit de grands progrès sous cette forme hérétique, si bien qu'un prêtre nestorien monta sur le trône sous le nom de Thogrul. On possède une lettre du Pape Alexandre III, datée de Venise 28 septembre 1177, et adressée au Khan Thogrul. Le Souverain-Pontife félicite le Khan de ses bonnes dispositions à l'égard de Rome et lui signale les points où les chrétiens de la Tartarie s'écartent de la doctrine apostolique.

Peu après vint Genghis-Khan, qui conquit la Perse, le Kathaï, une partie de la Chine actuelle, la Corée, en un mot presque toute l'Asie centrale et orientale. Sous sa domination, l'évangélisation s'étendit à ces immenses régions. Ses fils continuèrent ses conquêtes et les missionnaires en profitèrent pour développer la prédication du nestorianisme. Des tentatives de rapprochement avec Rome se produisirent un peu plus tard. Un arrière petit-fils de Genghis-Khan, qui était Khan de Perse et feudataire de Koublaï, empereur de Chine, envoya des ambassadeurs au deuxième Concile de Lyon, et l'un d'eux y reçut le baptême. En suite de ces circonstances, le Pape Nicolas III délégua cinq Frères Mineurs à la cour de Koublaï, avec des pouvoirs religieux extraordinaires.

L'entreprise des frères Polo, qui eut lieu quelques années plus tard, fut donc bien moins audacieuse qu'on ne l'a cru communément. Ce n'est pas eux qui devancèrent les missionnaires et leur indiquèrent le chemin de la Chine ; bien au contraire, si ces négociants furent bien accueillis à la cour de Koublaï et y trouvèrent des dispositions dont ils profitèrent pour rapporter de grandes richesses, ils le durent à l'influence des envoyés du Pape. Les bons rapports du Khan avec les prédicateurs de la religion chrétienne facilitèrent le succès des marchands vénitiens.

L'influence du christianisme en Chine est, du reste, confirmée par les récits de Marco Polo lui-même. Parlant de la révolte de Nayam, oncle paternel de l'empereur et gouverneur de plusieurs provinces, contre Koublaï, en 1269, il écrit : « Nayam était chrétien de profession et de nom, mais n'en faisait pas les œuvres ; il avait mis la croix dans son principal étendard, et avait avec lui une multitude non médiocre de chrétiens. »

Plus loin, Marco Polo rapporte que Koublaï défendit aux Juifs, aux Sarrasins et à tous autres de proférer des blasphèmes contre le Dieu des chrétiens et contre sa croix.

Dans ce XIII[e] siècle, qui fut grand à tant de titres, les relations des peuples et les connaissances géographiques étaient beaucoup plus étendues et plus précises qu'on ne le croit communément. Les rapports avec la Tartarie et la Chine étaient d'autant plus faciles que la domination des successeurs de Genghis-Khan s'avançait jusqu'au Caucase et à la mer Noire.

L'Arménie était gouvernée, au nom du Khan chinois, par les musulmans qui, alors comme aujourd'hui, persécutaient et massacraient les chrétiens. Un missionnaire syrien du nom de Siméon prévint le Khan, et celui-ci confia à ce missionnaire la charge d'administrateur pour tout ce qui regardait les chrétiens, avec les pouvoirs nécessaires pour mettre fin à la persécution. Telle était alors l'influence exercée en Chine par les missionnaires, et telles aussi les dispositions des empereurs à l'égard du christianisme. Tout indique que les dispositions du peuple n'étaient pas moins favorables, car on ne signale aucune entrave mise à la prédication de l'Evangile.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Pèlerinage des Tertiaires fribourgeois à Rome

Le Souverain-Pontife a eu lui-même la première pensée du Congrès international du Tiers-Ordre de Saint François d'Assise à Rome pendant l'Année sainte et à plusieurs reprises il a recommandé aux Tertiaires d'y assister.

Ce Congrès a lieu les jours qui précèdent le pèlerinage national suisse.

Il est donc possible aux Tertiaires de notre pays de répondre aux appels pressants du Souverain-Pontife, d'entendre Léon XIII parler du Tiers-Ordre et de prendre part au pèlerinage national en assistant à son acte le plus important : à l'audience papale accordée aux Suisses.

Loin donc de nuire au pèlerinage national, celui des Tertiaires le favorise plutôt en proposant aux Tertiaires un motif de plus pour les engager à entreprendre le pèlerinage de Rome ; ainsi il tend à augmenter le nombre des pèlerins suisses à l'audience du Souverain Pontife. C'est encore pour ne pas enlever des membres au pèlerinage national que la publication du programme des Tertiaires a été renvoyée jusqu'à ce jour.

Les personnes soucieuses de voir réaliser les désirs de Léon XIII se réjouiront donc de ce qu'un groupe de Tertiaires fribourgeois répondra aux appels du Pape du Tiers-Ordre.

Comme il sera facile de le constater par l'itinéraire, les pèlerins pourront chaque matin célébrer ou entendre la sainte messe, chaque jour visiter les principaux souvenirs et monuments religieux qui se rencontreront sur leur passage et chaque soir prendre leur repos habituel.

Nous rappelons le prix du billet de chemin de fer de Fribourg à Fribourg en 2e classe avec la carte d'identité nécessaire à chaque pèlerin. Si le chiffre de 40 pèlerins est atteint, le prix sera de 134 fr. 60, sinon il s'élèvera à 169 fr. 70 Le parcours d'Attigliano-Viterbe, aller et retour, est en dehors du billet circulaire et n'est pas compris dans ces montants ; il devra être payé à part. Il va sans dire que les frais de logement, de nourriture, de voiture et de bonne-main ne sont pas compris dans ces chiffres.

Tout sera organisé d'avance pour le logement, les voitures et l'entretien dans les différentes villes d'Italie. A Rome, toutefois, chacun pourra, pour la nourriture, choisir ce qu'il préférera. Les logements ne seront pas pris dans un hôtel-pension, afin de permettre de manger là où l'on se trouvera sans être obligé de faire parfois une longue route pour prendre ses repas.

L'on peut encore se faire inscrire auprès de M. le curé de Remaufens jusqu'au 22 août au plus tard. Ce sera la dernière limite.

Le programme détaillé sera publié dans le prochain numéro de la *Semaine catholique*.

Au Vatican

Le Souverain Pontife a accompli sa cinquième visite jubilaire à la basilique vaticane avec le même cérémonial que les fois précédentes.

Le Saint-Père était en parfaite santé.

Le nouvel archevêque d'Athènes

Le Saint-Père a nommé Mgr de Lenda archevêque d'Athènes et délégué apostolique pour la Grèce.

Mgr de Lenda était jusqu'ici archevêque de Corfou. Il est né en 1860.

Divers

Parmi les blessés de la catastrophe de Castel-Giubileo, l'on signale le R. P. Vannutelli, le savant religieux parent des cardinaux Vincent et Séraphin.

A TRAVERS LA FRANCE

(Correspondance particulière de la *Liberté.*)

V

Paris, août 1900.

Paris et la multitude. — La masse atomisée ; difficultés de l'organisation. — La Maçonnerie. — Les trois Ligues. — Les patriotes, les antisémites et la Patrie française. — Que l'antisémitisme n'est pas un parti : sa puissance. — Les succès de la Patrie française : ses erreurs.

Mettez-vous à la fenêtre, le soir, entre sept et huit heures, et laissez reposer vos regards sur la rue parisienne : en voyant le mouvement de cette foule innombrable, vous aurez probablement un instant de surprise, d'étourdissement et, comme le *maréchal de Mac-Mahon s'écriait devant la* plaine gasconne submergée : *Que d'eau! que d'eau!* vous direz : Que de monde, que de monde! Où tous ces gens là vont-ils *coucher ce soir?*

Laissant vos réflexions suivre leur cours, *vous arriverez à vous poser des questions* plus graves. Qu'est-ce que toute cette foule? N'est-ce pas l'être vague, informe, insaisissable, qu'on appelle la multitude? Quelle cohésion, quel lien trouver pour unir tous ces individus? Quel ciment est capable de *souder tous ces atomes tournoyant* dans le vide comme les corpuscules du philosophe grec? N'est-ce pas une entreprise chimérique et vaine que de vouloir organiser cette masse désagrégée, volatilisée, atomisée? Par où prendre et retenir ces *grains de poussière? Qui fera* de cette matière tourbillonnante un ensemble, une école, une armée, un parti, un tout vivant d'une vie commune, doué de la force qui résiste et de la force qui pénètre?

Ce prodige est pourtant à peu près accompli, et dans cet infini indéterminé, nous pouvons trouver aujourd'hui des compartiments, des catégories, des unités puissantes, des organismes vivant d'une vie à vrai dire encore incomplète, car le mal de l'individualisme qui divise n'est pas guéri.

D'une part, la Maçonnerie garde pour elle un bon nombre d'intelligences éteintes et quelques ambitieux *arrivistes* pour qui le moyen d'arriver est toujours l'initiation à une Loge ; elle garde, cela va sans dire, tous les Juifs sans exception et la plupart des protestants, et par ses adeptes de ces diverses catégories, elle exerce son influence sur une partie de la masse ouvrière, sur les *ouvriers des grosses agglomérations* qui sont à la fois les plus mécontents de leur *sort, et les plus arriérés au point de vue* des idées et de l'intelligence, car les malheureux ne sortent guère de leur enfer et n'ont pas, avec d'autres milieux, ces contacts qui les humaniseraient et les approvisionneraient d'idées.

Voilà donc une organisation ; elle est d'ailleurs sur son déclin et la rapidité de sa décadence permet de prévoir sa fin prochaine ; mais elle existe encore pour le moment.

De l'autre côté, nous avons le grand parti nationaliste en qui se sont absorbés tous les éléments de conservation sociale, nationale et religieuse.

Dans ce parti, nous trouvons trois groupements : les plébiscitaires de Déroulède, les antisémites, la Patrie française.

Le parti de Déroulède s'est formé des débris de l'ancienne *Ligue des patriotes* et de l'ancien boulangisme. Sa force propre s'est trouvée accrue par le concours que lui apportaient tous les bons citoyens groupés sous un autre drapeau, ou non groupés. A Paris, par exemple, les élections municipales ont été surtout favorables aux amis de Déroulède ; mais il est bien clair que tous les antisémites, tous les adeptes de la Patrie française votaient et faisaient campagne pour eux.

L'idée vivifiante de ce parti est l'idée patriotique et son attraction est la personnalité de Déroulède. Mais comme tous les partis de conservation nationale sont patriotes, comme Déroulède accumule les fautes et inquiète par ses manies autoritaires, il est probable que *le plus grand nombre des adhérents* passera dans un autre camp. D'une part, en effet, ils s'étonnent de l'obstination avec laquelle Déroulède répudie l'idée antisémite si populaire en France, et se demandent ce que veut dire cette obstination étrange ; d'autre part, ils ne peuvent s'empêcher de sentir la nullité doctrinale du programme de Déroulède qui se réduit à un seul dogme : le plébiscite. Il est vrai, observe-t on, à titre de consolation, que Déroulède est homme d'action ; mais depuis l'équipée de la caserne de Reuilly, on est sceptique, et l'on est d'avis que cet homme d'action n'agit bien que quand il reste tranquille.

Les antisémites ne sont pas un parti, mais plutôt un foyer d'idées. Ce sont eux,

avec Drumont, qui éduquent et qui meublent les cerveaux.

Il se produit donc un fait très curieux : c'est qu'à l'heure présente, l'antisémitisme proprement dit serait battu s'il menait une campagne électorale pour des candidats antisémites, et que *pas un seul* candidat de Déroulède et de la Patrie française ne serait élu à Paris si Drumont le combattait ou même si ce candidat, sans être combattu par Drumont, étalait des sympathies juives ou restait simplement muet sur la question juive. On voudra bien remarquer que je n'ouvre pas de controverse et que je me borne à signaler des faits. Or, le fait aujourd'hui et pour longtemps, peut-être pour des siècles, est que l'idée antisémite est entrée dans l'âme des Français.

Je suis le plus obscur des Parisiens, mais je connais bien du monde à Paris : chez les uns comme chez les autres, cette idée existe, non pas en germe, mais en plein épanouissement. Les anciens ministres Méline, Rambaud, Hanotaux, Kranz ne diront jamais publiquement : « Nous sommes antisémites » ; en réalité, ils le sont autant que Drumont lui même. Je vais même beaucoup plus loin et je vous assure que la moitié des ministres actuels sont fatigués de cette tyrannie qui les met au rang des domestiques de Reinach et de quelques Juifs qu'ils ne connaissent même pas. Ils ont été ravis de devenir ministres ; mais les conditions du contrat leur pèsent, et ils gémissent de ne pouvoir ni s'émanciper, ni gouverner par eux-mêmes. Un bon *nombre de francs-maçons en sont là : Les* coquins, s'écrient ils, ce sont eux qui nous perdront !

Ces gens-là ne sont du reste aucunement à plaindre ; personne ne les obligeait à être ministres. Quand on signe un billet, on est content de toucher l'argent ; mais il faut bien s'attendre à ce que le billet soit présenté à l'échéance. Le diable est charmant dans les légendes le jour de la conclusion du pacte ; quand il vient réclamer son gage, le contractant s'aperçoit qu'il a des griffes. Il aurait dû s'en douter plus tôt.

En somme donc, l'antisémitisme n'est pas un parti et là est le secret de sa puissance, car on ne le jalouse pas : il pénètre tous les autres partis qui seront forcés par leurs adhérents et par leurs électeurs de se déclarer antisémites, ou d'échouer.

La Patrie française, dont il nous reste à parler, est sans contredit la plus belle conception de notre temps.

Tous les partis qui combattent depuis dix ou vingt ans ont leurs délimitations qui servent à définir leur manière d'être, mais qui nuisent à leur expansion : en deçà de leur programme on est avec eux ; au delà on est hors d'eux et par conséquent plus ou moins contre eux, vérité de bon sens que le philosophe allemand a formulée d'une façon pédantesque qui donne aux naïfs l'impression d'une grande découverte ; le Moi qui s'affirme pose le Non-moi. La Patrie française ouvrait un cadre plus large aux bons Français ; ce n'était ni le Moi, ni le Toi ni le Non-moi, c'était nous tous. La vaste étendue de ce cadre permettait même à de nombreux citoyens égarés dans les partis de destruction et marchant malgré eux par discipline là où ils n'avaient jamais eu l'idée de marcher, elle leur permettait, dis je, d'opérer leur scission et leur retraite dans des conditions discrètes, honorables et très plausibles aux yeux de leurs compagnons. Nous sommes Français, pouvaient ils dire, et vous nous faites sortir de nos frontières ; nous y rentrons. A ceux là, il était infiniment plus facile de s'inscrire à la Patrie française que de s'affilier à des partis que le leur avait combattus jadis.

C'est en réalité ce qui s'est produit. Aussi cette Ligue est elle appelée à devenir la première force électorale et politique du pays, si les hommes qui la dirigent ne se laissent égarer ni par la crainte, ni par la méconnaissance des grandes transformations de l'esprit public en France.

Un grand nombre de ses chefs se figurent, par exemple, qu'on tue encore un homme en l'appelant clérical, ou en suspectant son républicanisme. Le vieux préjugé anticlérical est mort aujourd'hui, car on sait en France que l'anticléricalisme est un mensonge, un dégaisement adopté par les Juifs et les protestants, par le *Los von Rom*, par les fanatiques qui ne sont libres-penseurs que dans la religion des autres. De même, on a vu de trop près le péril qui menaçait la patrie pour se tracasser des préférences politiques de celui-ci ou de celui-là, préférences qui n'ont plus qu'un caractère historique. Auffray, vieux royaliste et avocat des Congrégations, a été brillamment élu dans un quartier d'un républicanisme incontestable. Pourquoi ? Parce que la masse ne désire savoir qu'une chose : si le candidat est pour ou contre la France.

Malheureusement, les hommes de talent de la Patrie française ne comprennent qu'à demi ce changement, et ils ont encore peur. Nous sommes républicains, s'écrient-ils ; nous ne voulons que des républicains chez nous ; nous ne sommes pas cléricaux et nous réprouvons le cléricalisme ! Ils se croient très avisés en parlant ainsi. Que de sottises la peur fait commettre !

Le public, j'espère, guérira la vaillante Ligue des faiblesses de ces quelques chefs timorés qui ne tarderont pas à voir les choses telles qu'elles sont.

Les événements de Chine

LES LÉGATIONS ATTAQUÉES DE NOUVEAU

Le *New York Herald* publie la dépêche suivante :

Un Chinois, qui arrive de Pékin, dit que l'on a recommencé à tirer sur la légation anglaise, le 2 août, et que les secours en nature envoyés du palais impérial aux légations ont cessé, parce que les Boxeurs et les soldats eux mêmes ont massacré les officiers chinois qui portaient ces secours, et les familles de ces officiers.

La guerre du Transvaal

Les journaux anglais constatent l'inquiétude avec laquelle l'opinion publique suit les opérations pour la délivrance de la garnison d'Elands-River.

Le *Daily Mail* est d'avis que, puisque le général de Wet se dirige vers le Nord Ouest, il est probable que les généraux anglais se rencontreront avec lui entre Rustenburg et Zeerust où il faut s'attendre à une bataille générale.

Le *Daily Mail* exprime l'espoir que le général de Wet sera obligé d'accepter le combat qui lui donnera son coup de grâce.

Toutefois, de même que le War Office, les journaux sont sans nouvelles des mouvements de Kitchener et Methuen.

Le ministère de la guerre publie une dépêche de lord Roberts disant que le petit poste d'Elands River qu'il avait donné comme capturé le 8 août était bien près de Mafeking.

Le général Carrington a été envoyé à Zeerust.

Le général Hamilton doit être à 40 milles d'Elands-River.

On n'a point de nouvelles ni de Kitchener ni de Methuen. Ces deux généraux se sont avancés plus au Nord, dans une région où ne se trouve point le télégraphe.

Le général Clery signale la capture de 20 Boers.

Le colonel Hickman a été assassiné par deux Boers. On a trouvé son corps qui avait été enterré.

Deux hommes ont été arrêtés et seront traduits devant le Conseil de guerre.

Une dépêche de Saint-Pétersbourg au *Daily Telegraph* annonce que les délégués boers ont reçus un accueil chaleureux de la part des étudiants de Saint-Pétersbourg.

Grève

A l'exemple de leurs congénères de Marseille et de Dunkerque, les chauffeurs et les soutiers de Bordeaux se sont mis en grève.

Un glorieux centenaire

L'Eglise catholique en Hongrie célèbre en ce moment, à Gran, le 900e anniversaire de l'introduction du catholicisme en Hongrie. Le prince primat de Hongrie, archevêque de Gran, le cardinal Vaszary, présidait à ces fêtes à la tête de tout son clergé, et en présence de l'archiduc Frédéric, représentant l'empereur roi, du premier ministre M de Szell, de presque tous les membres du cabinet et d'une foule énorme. Avant-hier dans la matinée, les cloches de toute la cité ont annoncé le commencement des fêtes.

Les anarchistes en Belgique

A Anvers, les anarchistes recommencent à placarder des manifestes comme celui-ci : « Pauvre peuple, courbé sous les lois et les tyrans, détruisez ces lois et ces tyrans. Vive l'anarchie ! Vive Bressi ! » Un agent de police a surpris un monsieur bien mis occupé à coller une de ces affiches. L'anarchiste est parvenu à s'enfuir. Il serait d'autant plus intéressant de le retrouver qu'on assure qu'à Bruxelles, en haut lieu, des lettres de menaces écrites de même encre rouge et de même style incendiaire auraient été reçues.

Le record de la traversée

Le transatlantique *Deutschland*, de la Compagnie Hambourg-Américaine, est arrivé hier matin à Plymouth venant de New York.

Il a effectué la traversée en cinq jours onze heures quarante-cinq minutes. Il a maintenu une vitesse moyenne de 23 nœuds par heure. La plus longue distance qu'il a parcourue en un jour est de 552 milles (1022 kilomètres).

Un roi des chemins de fer

M Collis Huntington, un des rois des chemins de fer américains, est mort subitement dans sa résidence d'été d'Adirondacks, à l'âge de soixante dix-neuf ans.

Fils d'un modeste fermier du Connecticut, il avait débuté comme *boy* dans la ferme de son père. Il commença sa fortune, aujourd'hui évaluée à 400 millions de francs, en Californie, lors de la découverte de *placers* d'or. Il créa dans le pays un établissement pour la fourniture de matériel de chemins de fer et entreprit, associé avec quelques hommes entreprenants, la construction du Central Pacific rail-road, puis du Southern Pacific, dont il devint le principal actionnaire. Il était aussi à la tête de la Compagnie de Navigation la Pacific Mail.

C'était le seul homme qui pût se vanter d'aller de New York à la côte du Pacifique sur des lignes de chemin de fer et de navigation possédées ou contrôlées par lui.

Contre les Achantis

Le dernier courrier de la Côte-d'Or apporte des détails sur le siège de Coumassie et les souffrances que la garnison anglaise eut à endurer avant de pouvoir rompre le cordon d'investissement des Achantis.

Dès les premiers jours du siège, les vivres vinrent à manquer et les prix des denrées atteignirent des chiffres fantastiques : un biscuit se vendait 12 fr. 50 ; une boîte d'allumettes, 4 fr. ; une petite boîte de bœuf de conserve, 70 fr. ; une cuiller de whiskey, 2 fr. 50. Mais il ne tarda pas à ne plus y avoir de bœuf, ni de whiskey, ni d'allumettes, et, les derniers jours du siège, la ration par homme était d'un biscuit et de cinq onces de viande.

Entre le fort anglais et les retranchements ennemis, se trouvaient les huttes des indigènes ; ce furent eux qui eurent encore le plus à souffrir de la maladie et de la faim. La mortalité était si grande que chaque jours plus de 150 hommes étaient employés à enterrer les cadavres des indigènes.

Les pertes subies jusqu'ici par les Anglais dans la campagne des Achantis, s'élèvent à 105 tués, 680 blessés, 39 manquants, soit plus du quart de l'effectif.

Le canal interocéanique du Nicaragua

Le représentant du Nicaragua à Washington vient d'annoncer au gouvernement des Etats-Unis la prochaine visite du général Zelaya, président de cette République centre-américaine.

Ce voyage aurait pour objet de résoudre les questions soulevées par l'annulation des deux concessions octroyées par le gouvernement nicaraguéen à des syndicats américains pour la construction du canal interocéanique.

Le Congrès de Nicaragua discute actuellement les conditions auxquelles pourrait être consentie la cession aux Etats-Unis d'une bande de territoire de 10 à 15 milles de largeur pour la construction de ce canal par le gouvernement américain lui-même ou sous son contrôle exclusif.

C'est sur cette concession territoriale que rouleraient les négociations que le président Zelaya va engager à Washington.

Echos de partout

Encore les punaises de Colombier.

Dialogue entendu dans la chambre 19 (vingt lits).

L'extinction des feux a sonné et les recrues s'efforcent de dormir.

En réalité, personne ne dort. Dans chaque lit, c'est une chasse ténébreuse et agitée au sommeil qui s'éloigne et à d'autres fuyards, entrecoupée d'exclamations douloureuses.

Une recrue. — Dis donc, Fumaux, dors-tu ?

Fumaux. — Pas moyen ; je suis dévoré !

Première recrue. — Ah ! toi aussi ! Moi, je suis épuisé ; malgré toutes les poudres mercurielles dont j'ai inondé mes draps, ces sales bêtes me saignent à fond. Je crois que je vais mettre le feu à ma paillasse !

Fumaux. — C'est une idée...

Le caporal de chambrée, exaspéré aussi bien par de réitérées piqûres que par les continuelles plaintes de ses subordonnés : — Qui est-ce qui cause après l'extinction des feux ? Fumaux, vous serez consigné demain soir. Ça vous donnera l'occasion de nettoyer tous les lits de la chambrée !

Fumaux. — Caporal, je ne peux pas dormir ! Je suis dévoré. Les punaises me poursuivent.

Le caporal. — La belle histoire ! Vous croyez peut-être qu'on vous envoie ici pour coucher sur la plume ? Si la patrie demande votre sang, c'est qu'elle a une raison pour le faire. Sans quoi ce serait pas la peine de chanter dans la vie civile :

A toi patrie — Suisse chérie,
Le sang, la vie — De tes enfants.

Une recrue savante. — La punaise des lits (*cimex lectuaris*) est un insecte de couleur brune, arrondi, très plat, qui suce le sang de l'homme à l'aide d'un suçoir. Elle se loge dans les bois de lits, dans les papiers qui tapissent les chambres.

Cet animal sanguivore produit une anxiété extrême, une insomnie complète, un véritable désespoir pour les jeunes gens à peau douce et tendre.

Fumaux. — Caporal, elles me rendent fou !

— Encore ! Taisez-vous que je vous dis ! Grattez-vous si ça vous démange. Si la Confédération devait s'occuper de toutes les petites bêtes qui logent dans ses casernes, n'y aurait plus moyen de faire du service !

Il faudrait peut-être licencier la troupe pour faire la chasse aux punaises ? Elle a d'autres chiens de puces à fouetter, la Confédération !

La recrue savante. — C'est vrai, ça, Fumaux. Les punaises, ça nous débarrasse de la surabondance de vie que nous procure la richesse des menus militaires. La punaise, nous allons l'adopter comme emblème du régiment.

Le caporal. — Silence !

. . . . . .

La chambre 19 s'apaise ; tout rentre dans le calme de la nuit, que troublent seulement, de temps à autre, les émouvantes plaintes des fils de Tell martyrisés par les punaises.

* * *

Le vendredi porte malheur, au dire de certaines gens. Et le dimanche donc !

Le roi Humbert a été tué un dimanche, mais déjà, le dimanche 17 mars 1878 et le dimanche 25 mars 1893, il avait failli être assassiné.

Le duc de Berry fut tué le dimanche 13 février 1820 ; le czar Alexandre II périt victime d'une bombe le dimanche 13 mars 1881 ; le président Carnot fut poignardé par Caserio le dimanche 24 juin 1894 ; enfin, c'est encore un dimanche que M. Canovas fut assassiné, en 1897.

Les régicides travaillent donc le dimanche plus volontiers que les autres jours.

* * *

Un gros rentier que l'intelligence et l'étude n'ont pas fait maigrir se promène à la campagne et affecte des airs de protection.

— Comment sont les regains cette année ? demande-t-il à un paysan.

— Grillés, répond celui-ci, mais les foins ont été superbes ; ne craignez pas la famine, pour le moment

CONFÉDÉRATION

Corps diplomatique. — Le nouvel envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Russie à Berne, M. de Westmann, vient d'être agréé par le Conseil fédéral et prendra prochainement possession de son poste.

Les assurances. — Il ne manque pas de bonnes âmes qui aimeraient bien faire sortir de sa tombe le Lazare des assurances. Il faut louer leurs efforts, mais il est bien permis de remarquer qu'il eût été plus simple de ne pas l'enterrer : nous ne croyons pas que les fossoyeurs d'hier deviennent les thaumaturges de demain.

Ceci ne s'applique d'ailleurs pas au Comité d'initiative glaronnais qui s'est formé pour la reprise de l'assurance-maladie. On sait que Glaris est le seul canton suisse qui ait donné une majorité d'acceptants le 20 mai. Le Comité en question convoque à une conférence intercantonale qui aura lieu à Zurich, le 9 ou le 10 septembre, les représentants des Caisses d'assurance du Nord et de l'Est de la Suisse. Si cette conférence donne des résultats satisfaisants, une nouvelle réunion aura lieu, à laquelle seront invités à participer les représentants de tous les cantons.

Société suisse des juristes. — Cette Société a mis à l'étude, en vue de sa prochaine réunion générale qui aura lieu à Saint-Gall, deux importantes questions : 1° la réglementation du droit d'utilisation des forces hydrauliques dans le futur droit fédéral ; 2° l'harmonisation du Code fédéral des Obligations et du futur Code civil suisse.

Voici les thèses qui seront développées sur ces deux questions par les rapporteurs *respectifs* :

Sur le droit d'utilisation des forces hydrauliques. (Rapp. M. Huber.)

1° Les progrès accomplis dans le domaine de l'utilisation des forces hydrauliques exigent impérieusement que la législation sur la matière soit refondue et développée.

2° Dans ce but, le droit à l'utilisation des forces hydrauliques doit recevoir une définition aussi claire et simple que possible et être réglementé par le droit privé d'une manière efficace, en tenant compte toutefois des intérêts de la collectivité.

---

30 FEUILLETON DE LA *LIBERTÉ*

LE

PRINCE ALEX

par la Baronne de Bollais

— Votre mari est comme moi, dit la baronne Hobstein.... il hait la monotonie d'une longue suite de jours pareils ; à peine sera-t-il reposé de son voyage, qu'il lui faudra de l'imprévu, du changement, la musique heurtée des bruits du boulevard.....

— C'est vrai, et Alex..... Alex, n'es-tu donc plus comme cela ?..... Autrefois..... Mais à quoi bon te parler d'autrefois ou d'aujourd'hui..... tu planes dans les nuages.....

— Votre pensée absente vagabonderait-elle en Moldavie ? retournerait-elle errer sur les bords mélancoliques du Devno, ou de la Yantra, la capricieuse rivière sept fois repliée sur elle-même ?.....

La voix de la jeune duchesse d'Agonges était douce, son intonation harmonieuse, pourtant Alex tressaillit comme sous la morsure d'un serpent.

— Non, Madame, répondit-il d'un ton dur. Cependant, là-bas, j'ai laissé ma mère et mon frère.

— Et peut être bien des souvenirs, ajouta Valentine d'un air candide.

— Oh ! assurément, répliqua Méta, de vieux et chers souvenirs. Tous ceux qui se réveillent quand, après la longue absence, on rentre au pays natal. Et ce sera une grande joie de les remuer à deux, dites-vous, Alex ?.....

Le prince Katergy ne répondit qu'en inclinant silencieusement la tête.

Il souffrait également de sentir peser sur lui le regard confiant de sa femme et celui de la duchesse Esther, chargé d'ironie.

Elle semblait deviner sa contrainte, en jouir, et se venger de la froide hauteur avec laquelle il l'avait reçue aux Lotus, en lui décochant ces phrases ambiguës dont il était seul à comprendre la malignité, mais qu'il ne pouvait relever sans se trahir.

— Quand nous irons à Semenow, poursuivait la princesse Katergy, mon bonheur sera de revivre avec Alex et sa mère, cette partie de sa vie qui ne m'a pas appartenu, mais que je veux faire mienne en remontant jusqu'à son enfance, la pente du passé.....

Elle ne vit ni la lueur qui jaillit des yeux d'Esther, ni le sourire pincé de Valentine ; elle remarqua seulement le trouble d'Alex, mais sans en pénétrer le sens.

Alex, à part lui, songeait qu'il avait été coupable et même imprudent de dérober à cette âme loyale et si tendrement confiante, l'aveu d'une folie passagère guérie depuis longtemps...

S'il la confessait maintenant, que penserait Méta du silence gardé jusqu'alors ?..... Et, pourtant, plus il tarderait à parler, plus la confidence lui serait pénible.

Il se disait que sa franchise, quoique tardive, toucherait la jeune femme, que son indulgente affection ne prendrait point ombrage de sentiments illusoires, désavoués d'ailleurs, et à jamais effacés par son attachement pour *elle*..... Enfin, pensait-il une fois Méta prévenue par lui, il n'aurait plus à redouter pour elle l'effet des allusions perfides ou des venimeuses révélations d'Esther.

Mais lorsque, retiré dans ses appartements avec Méta, il ouvrit la bouche pour parler, elle le devança.

— Alex, fit-elle d'un ton infiniment caressant, mais comme voilé d'un secret tourment, ne trouvez-vous pas Esther et Valentine attristantes ? Elles semblent croire qu'une confiance illimitée est imprudente et insensée.... Telle est pourtant la mienne en vous.... Vous êtes pour moi comme la vérité même.... Et si quelque chose, un jour, ébranlait cette confiance si nécessaire à ma vie, Alex, je crois que je mourrais.....

— Quelle folie ! taisez-vous, Méta. Ne déraisonnez point de la sorte.....

Elle secoua sa jolie tête, et deux larmes qui avaient germé sous les paupières, lentement, roulèrent sur ses joues.

— Oui, c'est folie, n'est-ce pas ? de même que c'est déraison d'être aussi exclusive dans mes affections..... Je ne pourrai jamais admettre que dans la vie, si longue soit-elle, un cœur ait le temps d'aimer deux fois..... que donné une fois, il lui soit loisible de se reprendre..... Mais le vôtre, Alex, ne ferait point ainsi ?

Il l'embrassa pour toute réponse, et, ce jour-là encore, le courage lui manqua pour faire son entière confession.

XIII

La sultane Scheherazade, fatiguée, cherche un coin désert et bien caché où se reposer.

Elle n'avait point souhaité de venir à cette fête, et c'est presque le cœur gros qu'elle a revêtu le riche et gracieux travestissement qui eût fait pâmer d'aise tant de femmes à sa place.

Méta ne comprend pas encore comment Alex s'est décidé à la conduire au bal des Ehrr.

Il y a bien des choses qu'elle ne comprend pas dans la façon d'agir d'Alex.

Il déblatère contre le monde et se jette à corps perdu dans son tourbillon ; pour un peu plus, de Bernard et de lui, c'est Bernard qui maintenant serait le sage, car, du moins, Bernard est logique avec lui-même ; s'il court au plaisir, il avoue bravement qu'il l'aime ; tandis que le prince Alex a beau s'y plonger, il ne peut parvenir à secouer sa tristesse, l'espèce de découragement qui le rongent.

Lui, qui vantait les charmes du foyer, et en préférait la calme douceur à toutes les attractions du dehors, il n'y apporte plus qu'une mauvaise humeur persistante... Une irritation nerveuse, quasi maladive, lui fait rechercher la discussion et le pousse, aussitôt qu'il l'a entamée, à des violences de langage qui épouvantent Méta, la déroutent et la désolent, car, ignorant la cause du mal, elle se demande douloureusement, vainement, quel remède y appliquer.

Quelle influence néfaste a eu le pouvoir, en si peu de temps, de bouleverser Alex si profondément, qu'il ne sache plus se ressaisir !

D'où proviennent ces sautes de caractère, de goûts, d'humeur, si subites, si imprévues, que Méta ne réussit pas, malgré sa vigilance, à se tenir en garde contre elles ?.....

Une réflexion l'avait d'abord frappée : le changement d'Alex datait, presque jour pour jour, du retour de ses cousins à l'hôtel d'Agonges. Mais elle avait eu beau observer, elle n'avait rien saisi dans l'attitude de Bernard ou d'Esther qui pût motiver ce changement.

Bernard, toujours le même, très en l'air, un peu écervelé, était un joyeux camarade auquel on ne pouvait tenir rigueur de ses boutades, tant elles étaient accompagnées de bonhomie, de gaieté et d'humeur.

Esther, *sans se démentir un instant*, se montrait gracieuse, amicale, avec une nuance très marquée de déférence, aussi bien envers Alex, que vis-à-vis de Méta..... Elle parlait souvent au prince de son pays, son cher pays moldave, qu'elle aussi paraissait connaître, où elle disait que, jadis, son père avait séjourné.

Mais cela n'a rien d'irritant, et ce n'étaient point ces évocations de la patrie absente, des jeunes années envolées qui pouvaient ainsi exaspérer Alex.....

Etait-ce Paris qui lui pesait ? Mais alors pourquoi ne parlait-il plus de partir pour Semenow où sa mère l'attendait, où Méta, quelque chagrin qu'elle éprouvât à la pensée de quitter encore la sienne, était prête à le suivre, le cœur allégé par l'espoir que, là-bas, il redeviendrait cet Alex dont la tendresse et la bonté lui avaient été si douces aux premiers jours de leur union.

Il était près d'une heure du matin, et depuis bientôt trois heures qu'elle dansait sans relâche, Méta se sentait lasse à tomber.

Le piétinement sur les parquets cirés, le tournoiement vertigineux de la valse dans une atmosphère surchauffée et saturée de parfums subtils, avaient brisé son corps, engourdi ses membres, l'effort qu'il lui avait fallu faire pour suivre, à travers ses obsédantes pensées, le courant des banales conversations avec les danseurs indifférents ou insipides avait fatigué son esprit à ce point qu'une sorte de battement de fièvre lui martelait le cerveau.

Elle était avide de silence et de repos et d'une halte qui lui permît, dans la solitude, de se ressaisir un peu.

Dans une galerie écartée, à l'abri d'une haie de yuccas aux feuilles lancéolées, aiguës comme des glaives, on avait ménagé entre les lataniers aux larges éventails et les rameaux retombants des palmiers, une sorte de refuge où se trouvaient groupés, capricieusement, quelques sièges.

Méta se laissa choir sur un *petit divan*. Une grande glace, en face d'elle, lui renvoyait, dans un cadre de verdure une image blanche et svelte, d'une grâce idéale, enroulée dans les plis souples des molles soies, des satins aux mourants reflets et des gazes transparentes....

(A suivre.)

3° **La régale des forces hydrauliques et la codification des droits d'eau** sont réservées au droit cantonal. Mais il appartient à la Confédération d'édicter des dispositions générales de droit privé sur la matière, et en particulier de régler les rapports intercantonaux.

Sur la question du Code des Obligations et du Code civil fédéral (Rapp. M. Janggen) :

1° Il n'est pas possible de laisser subsister sans modification le Code des Obligation de 1881 à côté du Code civil fédéral.

2° Il n'est pas possible de se borner à spécifier, dans l'élaboration du Code civil, les points sur lesquels le Code des Obligations de 1881 paraît devoir être sujet à revision dans un but d'harmonisation, *et de laisser subsister un* Code des Obligations modifié à côté du Code civil fédéral.

3° *Il est* désirable que le Code des Obligations, complété selon les exigences nouvelles, soit incorporé systématiquement dans le Code civil.

4° Il y a lieu de procéder, en même temps qu'à l'incorporation susdite, à une revision des matières du Code des Obligations, selon les besoins.

Un nouvel office international. — Le dernier rapport du Bureau fédéral d'assurances soulève une intéressante question : celle de la création d'un Office international d'assurances. Voici, d'après la *Zürcher Post*, les raisons invoquées à l'appui de cette proposition :

Les Sociétés d'assurances dont les opérations s'étendent dans divers pays ont fort à faire à tenir compte des législations et des règlements parfois divergents auxquels la matière est soumise. Il peut même arriver que les obligations qui leur incombent dans tel pays soient en contradiction avec celles édictées dans tel autre. *Cette multiplicité* et cette divergence de lois et de règlements entravent fâcheusement le développement de l'assurance et ont des conséquences onéreuses pour les Compagnies. Or, l'assurance, étant une institution d'utilité générale, devrait au contraire être favorisée de la manière la plus large possible par les divers Etats. Car, en fin de compte, c'est sur l'assuré que retombe le surcroît de *charges* occasionné aux Compagnies par l'état de choses actuel. Il serait donc hautement désirable que les Etats s'entendissent pour réglementer uniformément cette matière et pour adapter leur législation et leur administration respectives aux exigences qui résultent du caractère international de l'assurance.

Tribunal militaire. — *Le 30 décembre* dernier, le Tribunal militaire avait condamné par contumace à cinq ans de réclusion, cinq ans de privation des droits civiques et à la dégradation le capitaine d'administration Ernest Kurz. Cet officier s'était rendu coupable, pendant les *dernières grandes manœuvres*, du détournement de 6746 fr. 60 au préjudice du 5e régiment d'artillerie de campagne. Au cours de l'instruction, une deuxième plainte avait été formulée au nom du même régiment pour détournement d'une somme de 159 fr. 80, solde d'un compte de conserves.

Ernest Kurz ayant été arrêté et ayant obtenu le relief de son jugement, l'affaire est revenue en contradictoire lundi 13 courant devant le Tribunal militaire de la IIIe division. Celui-ci était présidé par le *colonel Schatzmann, grand juge. Le capitaine Stoos fonctionnait comme auditeur*, le capitaine Gorzenbach comme greffier. La défense a été présentée par le lieutenant d'infanterie Truzzel.

Le Tribunal a reconnu que l'abus de confiance du prévenu n'était pas entouré de toutes les circonstances aggravantes qu'avait laissé supposer le jugement par contumace. Il a donc adouci la peine prononcée en la ramenant à trois années de réclusion et cinq années de privation des droits civiques suivant cette réclusion. Kurz a été déclaré indigne de servir.

A la mémoire du roi Humbert. — Jeudi matin, un service funèbre a été célébré, à l'église de Glis, près Brigue, à la mémoire du roi Humbert. Un cortège parti de Brigue avec une couronne comptait environ deux mille personnes. Les autorités marchaient en tête. Les travaux du tunnel avaient été interrompus pour la circonstance.

Artilleurs suisses. — La Société d'artillerie de Winterthour a décidé de se mettre sur les rangs pour se charger de l'organisation de la fête fédérale des artilleurs qui aura lieu en 1902.

L'affaire du Dr Favre. — Le Conseil d'Etat neuchâtelois s'est occupé mardi de la pétition demandant le retrait de l'arrêté interdisant au Dr Favre, de La Chaux-de-Fonds, la pratique médicale, et a décidé, avant tout, de charger le préfet de La Chaux-de Fonds de l'examen des 8641 signatures.

Club alpin suisse. — L'assemblée annuelle des délégués du Club alpin suisse aura lieu à Brugg, le 29 octobre.

IIIe Marché-Concours de taureaux, Berne-Ostermundigen. — 428 inscriptions ont été admises pour le prochain Marché Concours organisé par la Fédération suisse des Syndicats d'élevage de la race tachetée rouge. Ce Marché aura lieu à Berne-Ostermundigen les 31 août, 1er et 2 septembre prochains. Le nombre des inscriptions est légèrement inférieur à celui de l'année dernière ; la diminution toutefois ne se rapporte qu'aux jeunes taurillons. La raison en est sans doute due au fait que, en considération du grand nombre de jeunes élèves amenés au Marché de l'année dernière, le chiffre des ventes est resté en dessous des prévisions. On peut donc s'attendre cette année à une meilleure qualité et à des ventes plus nombreuses. Voici la répartition des animaux inscrits, selon les classes d'âge :

a)	*Taurillons* âgés de 7 à 12 mois,	159 sujets
b)	Taureaux âgés de 1 à 2 ans,	225 »
c)	» » » 2 à 3 »	35 »
d)	» » » plus de 3 »	
	(taureaux de Syndicats),	9 »
	Total	428 sujets

provenant des cantons suivants : Berne, 275 ; Fribourg, 80 ; Vaud, 35 ; Lucerne, 20 ; Argovie, 9 ; Bâle Campagne, 5 ; Soleure, 3 ; Genève, 1.

Il résulte des certificats d'origine accompagnant les inscriptions que le nombre des taureaux de premier choix ou d'élèves issus de taureaux primés en tête de liste sera de bien supérieur à celui des années précédentes. Les acheteurs pourront donc faire leur choix.

Pour tous les autres renseignements, s'adresser à M. J. Kæppeli, gérant à Zollikofen (*Berne*).

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Perdu et retrouvé. — Le capitaine de France, que l'on croyait avoir été victime d'un accident dans une course dans les Alpes Maritimes (France) et que son père, le général de *France, recherchait dans tous les abîmes*, vit encore. *Le capitaine s'était retiré dans un petit* village de montagne, très isolé, et c'est seulement ces jours qu'il vient d'apprendre, par un journal, que ses parents et amis le croyaient perdu.

Désastres au Japon. — Au Japon, la sécheresse a été suivie de pluies torrentielles. Des inondations se sont produites sur plusieurs points. On compte environ 200 morts. Les voies ferrées sont coupées en *plusieurs endroits*.

Accident de chemin de fer. — Un grave accident de chemin de fer s'est produit *en France, sur la ligne du Nord, à Persan*. Un train allait entrer à Persan, lorsqu'au moment où il passait sur une des aiguilles qui commandent la gare, la machine dérailla, entraînant avec elle le fourgon à bagages et les deux voitures qui suivaient. Elle parcourut ainsi, sur le ballast, une quarantaine de mètres et vint s'enfoncer en terre près d'une cabine d'aiguilleur ; le fourgon s'écrasa sur elle et les deux voitures à voyageurs entrèrent littéralement l'une dans l'autre.

Quant aux autres voitures du train, elles étaient restées sur les rails, et, bien qu'ils eussent été violemment secoués, les voyageurs qui s'y trouvaient n'avaient pas été blessés.

Le premier moment de panique passé, ils sautèrent sur la voie et se précipitèrent, avec *les employés de la gare, au secours des voyageurs* des premières voitures. On eut mille peines à tirer ceux-ci des débris entassés ; quand ce fut fini, on constata que onze personnes étaient plus ou moins grièvement blessées.

SUISSE

Incendie. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, entre minuit et une heure, un incendie, dû à la malveillance, a détruit la grande maison de ferme, neuve en partie, appartenant à M. Benoît Hofer, à Moosaffoltern, commune de Rapperswyl (Berne). Le bétail a pu être sauvé, à l'exception de quatre porcs. Le fermier, M. Suter, et sa famille, ont eu juste le temps de s'enfuir. Grâce à l'absence de vent, les nombreuses pompes accourues de tous les côtés ont réussi à protéger les bâtiments environnants. Le mobilier du fermier, une grande quantité de fourrages et de céréales, et les machines agricoles ont été détruits. L'auteur de l'incendie n'a pas encore été découvert.

Vol en chemin de fer. — Un vol important a été commis mardi dans le train direct *qui part de Genève à midi quarante-cinq* pour arriver à Lausanne à deux heures. Une dame, d'origine étrangère, mise avec élégance, avait pris place à Genève dans le convoi. Elle portait, suspendue devant elle, une petite sacoche contenant la somme de 8000 francs. Durant tout le trajet, la dame ne remarqua rien d'anormal. Mais, en arrivant à Lausanne, elle s'aperçut que sa sacoche avait disparu. La voyageuse, qui se trouve dans l'obligation de rester quelques jours à Lausanne en attendant de nouveaux fonds pour poursuivre son itinéraire, a déposé une plainte.

FRIBOURG

Conseil d'Etat (*Séance du 16 août.*) — Le Conseil rend un arrêté concernant la défense d'office en matière civile et l'exécution de l'art. 6 de la loi fédérale du 26 avril 1887 sur l'extension de la responsabilité civile.

Triste accident. — *Un grand malheur vient de frapper les Pères du Saint-Sauveur* en notre ville. Le jeune Père Othmar Eckart, de la Province de Saxe, ayant voulu prendre un bain dans la Sarine, y a trouvé la mort.

Son corps a été retrouvé par des pêcheurs, hier dans l'après-midi, à Grandfey.

Les funérailles auront lieu samedi. Les Pères du Saint-Sauveur suivent les cours de l'Université depuis six années et se sont attiré les sympathies de tous ceux qui les connaissent. Nous prenons part à leur deuil et leur offrons nos sincères condoléances.

Encore les lignes de la Broye. — Il y a eu *méprise dans l'interprétation de la* décision du Conseil fédéral classant comme réseau secondaire les lignes de la Broye — transversale et longitudinale. Voici ce qu'écrit à ce sujet le *Nouvelliste vaudois*, auquel nous avions emprunté ses commentaires à ce propos :

Nos correspondants de la Broye — et nous-mêmes — se sont trop hâtés de conclure de la classification des lignes de la Broye dans le réseau secondaire à une renonciation au rachat de ces lignes.

Bien que le message fédéral de 1897 ait déclaré exclure, pour le moment, du rachat le *réseau secondaire*, cette décision ne s'applique, paraît-il, pas à la Broye, ni à quelques autres des lignes classées. Le classement dans ce réseau n'a d'autre effet, pour l'heure, que de mettre la Compagnie J.-S., pour les dites lignes — comme aussi pour celle du Pont-Vallorbe — au bénéfice du régime de la loi de 1899 sur les chemins de fer secondaires, laquelle accorde aux Compagnies, pour la construction et l'exploitation de ces lignes, certaines facilités et atténuations des prescriptions de la loi générale sur l'exploitation des chemins de fer principaux.

La plupart des journaux qui ont commenté *la décision du Conseil fédéral sont* tombés dans la même méprise que le *Nouvelliste*. Il est permis de conclure, à leur décharge, de cette unanimité dans l'erreur, que la décision du Conseil fédéral n'était pas exempte d'une certaine ambiguïté, qui a occasionné la méprise.

Concours pour l'espèce chevaline. — Les concours des juments poulinières, accompagnées de leur poulain de l'année, auront lieu cette année de la manière *suivante* :

A Domdidier, lundi 20 août courant, dès 8 h. ½ du matin.

A Morat, le même jour, dès 2 heures de l'après midi.

A Estavayer, mardi 21 août, dès 9 h. du matin.

A Romont, mercredi 22 août, dès 9 h. du matin.

A Bulle, jeudi 23 août, dès 9 h. du matin.

A Châtel, vendredi 27 août, dès 9 h. du matin.

A Fribourg, samedi 25 août, dès 9 h. du matin, pour la Sarine et la Singine.

Ne seront admises que les juments qui auront été acceptées à l'inspection générale de ce printemps. La production du certificat de naissance est exigée.

Les mêmes jours et dans les mêmes *endroits que ci-dessus, la Commission chevaline* procédera à l'inspection des étalons, en vue de leur admission à la reproduction pour l'année 1901.

Ponts et chaussées. — Le public est informé que la circulation sur la route de Bou'oz à Porsel, momentanément interceptée par l'incurie de l'entrepreneur des travaux de correction de dite route, sera rétablie provisoirement.

Les voituriers et charretiers devront circuler sur ce tronçon de route avec prudence et ne pas s'y aventurer avec de trop lourdes charges. *(Communiqué.)*

Pèlerinage fribourgeois à Einsiedeln et à Sachseln

(27-30 AOUT)

Les billets sont en vente : à Fribourg, à l'Imprimerie catholique ; à Châtel-Saint Denis, chez Mlles Dewarrat ; à Bulle, à la librairie Ackermann et à la librairie Baudère ; à Romont, à la librairie Stajessi ; à Estavayer, chez Mme Grangier, négociants.

Pour le prix des différents billets, voir la *Liberté*, nº 187, du 15 août.

Société économique. — En vue de la revision réglementaire annuelle, la Bibliothèque sera fermée du 25 août au 25 septembre. Ainsi, tous les livres en lecture *devront être réintégrés avant le 25 août.* *(Communiqué.)*

Musée industriel. — Les collections et la bibliothèque du Musée industriel sont fermées *jusqu'à nouvel ordre. Tous les ouvrages* prêtés devront être rentrés pour le 21 courant. La circulation des revues et journaux est aussi interrompue vu le grand nombre d'abonnés absents. *(Communiqué.)*

Concordia. — Ce soir, vendredi, à 8 h. assemblée mensuelle ordinaire au local usuel. *Après la réunion, répétition pour la fanfare.*

BIBLIOGRAPHIE

Comme d'habitude, la série des almanachs de l'année prochaine est ouverte par le *St.-Ursen Kalender*, dont nous n'avons pas à faire l'éloge. Nous y remarquons un intéressant résumé des événements marquants de juil et 1899 à juillet 1900, une biographie du P. Vincent Motschi, abbé de Mariastein à Delle, une relation richement illustrée des fêtes du centenaire de la bataille de Dornach, etc.

DERNIER COURRIER

Le roi Charles de Roumanie enverra, le mois prochain, le croiseur *Elisabeth* à Odessa, pour saluer l'empereur Nicolas, qui assistera à des grandes manœuvres dans les environs de cette ville. L'empereur Nicolas avait envoyé un officier général à Jassy, il y a quelques années, pour y saluer *le roi Charles. On avait beaucoup parlé*, à cette époque, de cet acte de courtoisie qu'on avait interprété comme une reprise *de relations plus amicales entre l'empire* de Russie et le royaume de Roumanie, dont les rapports s'étaient refroidis à la suite du traité de Berlin.

Le gouverneur de Bohême, le comte Coudenhove, a adressé, d'après les journaux tchèques, une ordonnance à toutes les capitaineries de district du pays pour appeler leur attention sur le mouvement du « Rompons avec Rome » et sur son chef, le prêtre vieux catholique Iska, qui passe, à tort ou à raison, auprès de l'autorité, pour l'instrument du Comité slave de bienfaisance de Saint Pétersbourg.

Le Tribunal de Vienne a prononcé, il y a quelques jours, la condamnation du chef du mouvement à Vienne, le publiciste tchèque Zivry, à quatre mois de prison pour offenses envers l'empereur.

L'ex roi Milan a quitté avant hier le Semmering, après un séjour d'une quinzaine de jours. Il est rentré à Vienne, où il a retrouvé l'ancien premier ministre Wladan Georgevitch, l'ancien ministre des Finances, Voukasine Pétrovitch, et différents autres personnages de son entourage.

Dans un restaurant de Leipzig, un jeune homme âgé de vingt ans, nommé Féling, a déclaré, avant hier soir, spontanément au propriétaire du restaurant qu'il était anarchiste. Il prétendait avoir reçu du Comité anarchiste l'ordre d'assassiner le roi de Saxe, mais ne se sentant pas capable d'exécuter cette mission il préférait se dénoncer sans plus tarder.

Féling a, en Amérique, un frère qui est en relations avec les anarchistes. Au moment de son arrestation, il ne portait aucune arme sur lui.

Les ministres italiens se sont rendus au Quirinal, hier matin, pour présenter au roi leur rapport hebdomadaire et la signature des décrets. C'est la première réunion des ministres au Quirinal ; elle se transformera en vrai Conseil des ministres, car le roi veut se mettre au courant de plusieurs questions et décider en outre s'il convient de clore la session de la Chambre. Il s'agira de fixer aussi la dotation de la reine Marguerite. Le roi et la reine partiront lundi pour Naples, où ils resteront une quinzaine de jours.

Le général boer de Wet a réussi a traverser *la voie ferrée et il se dirige maintenant* vers le Nord pour effectuer sa jonction avec Delarey, qui occupe Rustenburg.

Sa colonne se trouvait déjà à Venters dorp.

Lord Kitchener, accompagné d'autres généraux, le poursuit et le serre de près.

La colonie du fleuve Orange est débarrassée de Boers, à l'exception d'un petit détachement sous les ordres d'Ollivier, qui se trouve aux environs d'Heilbron.

Les généraux Buller et French se sont donné la main.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

La guerre en Chine

Washington, 17 août.

L'amiral américain télégraphie de Takou le 13 août :

Nous sommes depuis le 11 courant sans nouvelles authentiques de la marche en avant sur Pékin ; les dernières nouvelles disent que les alliés ont occupé Tungchow le 12 et qu'ils avaient l'intention d'attaquer Pékin le lendemain 13 août.

Washington, 17 août.

Les Etats-Unis repousseront la proposition de *Li-Hung-Chang qui demandait* aux troupes alliées de s'arrêter à Tungchow pour conférer avec les hauts fonctionnaires chinois au sujet de l'armistice et de la remise des membres des légations.

Suivant le *Herald*, il faut que la Chine coopère avec les commandants des troupes alliées, qu'elle laisse entrer une partie des troupes étrangères à Pékin et qu'elle leur permette d'en ressortir, emmenant avec elles les ministres étrangers et les chrétiens indigènes.

New York, 17 août.

Suivant l'*Evening Journal*, le Japon aurait proposé à la Chine de conclure un armistice avec les puissances ; le gouvernement chinois aurait accepté.

Les puissances exigeaient que les troupes alliées entrassent à Pékin ou bien que les ministres étrangers fussent placés sous leur protection aux portes de *Pékin*.

Le Japon a entamé des *négociations*.

Washington, 17 août.

On croit que l'Amérique consent à cet armistice dans le but de recevoir les ministres et leurs protégés aux portes de Pékin. Les Américains s'étaient engagés à cesser les hostilités pour un temps déterminé après la délivrance de M. Conger, et cela dans le but de pouvoir négocier la paix.

On assure que Li-Hung-Chang n'a fait aucune proposition tendant à livrer les résidents étrangers en dehors de Pékin.

Tien-Tsin, 17 août.

Les alliés se sont emparés de Tou-Hang-Kiaouan avec des pertes minimes.

Les Chinois ont eu 500 morts et se sont enfuis vers Toung-Tcheou et Pékin.

Londres, 17 août.

L'*Evening News* annonce qu'une chasse aux nègres a eu lieu à New-York dans le quartier des cafés de nuit. Les désordres ont duré toute la nuit du 15 au 16 août.

Plus de 100 noirs auraient été blessés à coups de cannes et à coups de feu ; une vingtaine le seraient si grièvement qu'ils succomberont fort probablement à leurs blessures.

On attribue la cause de ces désordres à l'assassinat d'un policeman par un nègre, il y a 3 jours.

Londres, 17 août.

On télégraphie de Lourenço-Marquès au *Daily Express*, le 16 août, que le président Kruger annonce une série de succès dans les régions de l'Ouest et du Sud Ouest.

Les Boers ont réoccupé Zeerust, Lichtenburg, Klerksdorp, Potchefstroom, Watersval, Wolmaransstadt, Ottoshop, Rustenbourg.

Dewet et Delarey ont opéré leur jonction.

Madrid, 17 août.

La famille royale a quitté jeudi Saint-Sébastien pour visiter Bilbao, où elle a débarqué à 5 h. du soir. Une foule énorme l'a acclamée. Leurs Majestés sont reparties à 7 h. du soir.

Paris, *16 août.*

L'*Echo de Paris* annonce qu'il tient de source quasi officielle que la visite du czar à l'Exposition est fixée au 15 ou 17 septembre prochain. Le czar viendrait seul.

Le *Siècle* confirme cette visite mais croit que le czar sera à Paris au commencement de septembre.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Observatoire de l'Ecole de Pérolles, près Fribourg

Altitude 636m

BAROMÈTRE

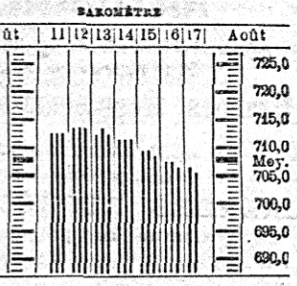

THERMOMÈTRE C.

Août	11	12	13	14	15	16	17	Août
7 h. m.	11	9	7	8	14	8	14	7 h. m.
1 h. s.	15	15	18	19	18	18	21	1 h. s.
7 h. s.	14	13	16	20	17	18		7 h. s.

THERMOMÈTRE MAXIMA ET MINIMA

Maximum	20	17	18	22	19	20		Maximum
Minimum	7	8	7	11	7	6		Minimum

HUMIDITÉ

7 h. m.	87	95	98	95	24	100	93	7 h. m.
1 h. s.	63	51	48	53	65	65	56	1 h. s.
7 h. s.	67	57	45	47	53	62		7 h. s.

Pour la Rédaction : J.-M. SOUSSENS.

†

Les Pères du Saint Sauveur, à Fribourg, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne du

Rév. Père Othmar ECKART

PRÊTRE

décédé le 10 août 1900, à l'âge de 24 ans.

Les funérailles auront lieu samedi le 18 août, à 7 ½ heures du matin, en l'église Saint-Maurice.

R. I. P.

†

Monsieur Frédéric Scheurer, tonnelier, et sa famille, à Fribourg, font part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Anna-Barbara SCHEURER-JOSS

leur épouse, mère, décédée à l'âge de 55 ans. L'enterrement aura lieu dimanche, 19 août, à 1 heure. Domicile mortuaire : rue de l'Hôpital, Nº 13.

R. I. P.

Madame veuve Bérard et son fils Léopold se font un devoir de remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion de la maladie et du décès de leur regretté époux et père,

Monsieur Auguste BÉRARD

CHEF DE TRAIN

Le meilleur PARAPLUIE et CANNE en même temps est le PARAPLUIE-CANNE **Protector**

Où achète-t-on aux plus bas prix et au mieux?

chez **Hans Hochuli**, zur Waarenhalle, **Fahrwangen**
aux prix étonnamment réduits suivants, mais seulement contre remboursement.

	Nos	Fr.
Bottes de travail, prima, ferrées,	40-47	11.50
» amples tiges, prima, double semelle,	40 47	16.50
Souliers de travail, forts, ferrés,	40-47	5.70
» » cuir génisse, prima,	40-47	6.80
» à lacets, hommes, façon militaire,	40-47	7.90
» » » fins, » p. dimanche	40-47	8.90
Bottines à élastiques, hommes, prima,	40-47	7.90
» » fines, pour dimanche,	40-47	8.90
Souliers garçons, très forts,	30 34	4.—
» » »	35-39	5.—
» de dames, hauts, ferrés,	36 42	5.50
» » fins, pour dimanche,	36-42	6 90
» fillettes, » ferrés,	26 29	3.70
» » fins, pour dimanche,	26-29	4.60
» » » »	30-35	5.60
» » ferrés,	30 35	4.70
» enfants, hauts,	18 20	1.90
» »	20-23	2.80
» » à talons,	23-25	3 30
» bas, dames, à lacets ou à boucles,	36-42	5.50
» » très fins, à lacets ou à boucles,	36-42	6.90
» hommes, à lacets ou à élastiques,	40 47	7.90
» » très fins, à lacets ou à élastiques,	40-47	8.90
Pantoufles cuir, » très fortes,	40-42	4.70
» » dames, très fortes,	36-47	1 65
Chemises de travail, couleur, très solides,		5.70
Pantalons » toutes grandeurs, doublés,		3.50

Prix-courant détaillé franco et gratis par retour du courrier.
HANS HOCHULI, z. Waarenhalle. **Fahrwangen** (Argovie.

DERNIÈRE SPÉCIALITÉ : **Chocolat au lait pur des Alpes suisses** NUTRITIF ! EXCELLENT ! EXCELLENT !

CHOCOLAT **PH. SUCHARD** CACAO SOLUBLE EXCELLENTE QUALITÉ PRIX MODÉRÉS SE TROUVE PARTOUT

Grand'Places **FRIBOURG** Grand'Places

PREMIER CIRQUE NATIONAL SUISSE

Aujourd'hui et jours suivants, jusqu'au 22 août inclusivement
A 8 H. PRÉCISES DU SOIR

Grandes Représentations de Gala

SAMEDI, DIMANCHE ET MERCREDI
A 4 h. précises de l'après-midi

GRANDES REPRÉSENTATIONS
Chaque jour programme varié

Prix des places : Numérotées, 3 fr. Premières. 2 fr. Deuxièmes, 1 fr. 20. Galeries, 70 cent. 2031-1132

MARQUE DE FABRIQUE

Fumez les meilleurs cigares **Vevey Courts, Brésilfens, Cigarillos, etc.**
Ermatinger, Vevey
soigneusementfabriqués avec de bons tabacs d'Amérique. Qui en a fumé une fois, les redemandera.

Paul Guérig
AVOCAT

a ouvert son étude au 1er étage de la maison Zurkinden, coiffeur, rue des Epouses, 71, Fribourg. 1967

RECOUVREMENTS CONTENTIEUX

Agence de la Compagnie d'assurances sur la vie " LA STUTTGART „

Cours pour draineurs et digueurs

L'Ecole des Arts et Métiers (Technicum) de Fribourg ouvrira, au 1er octobre 1900, un cours théorique pour **draineurs** et **digueurs,** qui durera jusqu'à fin mars 1901. Ce cours sera suivi d'un cours pratique de 3 mois, à la suite duquel un examen permettra aux élèves du cours d'obtenir un diplôme de *draineur* ou de *digueur.*

On peut obtenir renseignements et programmes en s'adressant à **M. GENOUD, directeur de l'Ecole des Arts et Métiers, FRIBOURG.** H3036F 2030-19

MISES PUBLIQUES

Pour cause de partage, on vendra en mises publiques, au Greffe de la Justice de Paix de Fribourg, **jeudi 23 août** courant, dès les 2 heures de l'après-midi, **l'auberge du Soleil Blanc,** en dite ville.

Pour renseignements s'adresser au notaire **Michaud.**
Fribourg, le 1er août 1900. 1902

Conservatoire de musique de Genève

65e ANNÉE SCOLAIRE — 1100 ÉLÈVES — 50 PROFESSEURS

L'ouverture du premier semestre 1900-1901 aura lieu le 10 septembre

Les **inscriptions** des anciens et des nouveaux élèves nseront reçues à la Direction **du lundi 20 au samedi 25 août. Examens d'admission,** etc., **du 3 au 5 septembre.** Pour conditions, renseignements et prospectus s'adresser à
2010 **La Direction.**

V. NOUVEAU

médecin-chirurgien-dentiste

ABSENT
jusqu'au 25 août

CYCLES COSMOS

Vis-à-vis de la gare de *Fribourg.* Payements mensuels depuis **25 fr.** 1070-607
Au comptant **10 %** d'escompte.

Madrigal Pernot

Dessert Sec, Exquis Léger

Biscuits Pernot, Genève.

C. BROILLET

médecin-chirurgien-dentiste
ABSENT
Jusqu'au 1er septembre

PAPIERS PEINTS

Représentation de la maison **Roth et Cie,** à **Bâle.** Grande variété à des prix modérés.

Albums à disposition.
1973 **Léon Philipona.**

Un jeune homme

sérieux et travailleur connaissant, si possible, les deux langues, pourrait entrer tout de suite comme

APPRENTI

dans une bonne maison de Fribourg. Rétribution immédiate.
Ecrire sous H3004F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler,* à *Fribourg.* 2009

H. Bugnon fils

MÉDECIN-DENTISTE

reçoit actuellement à 2037-1138

FRIBOURG

rue de Lausanne, 84

en face de l'Evêché

A LOUER

un domaine de la contenance d'environ 18 poses de terrain de bon rapport en prés et champs, situé au bord de la route cantonale Fribourg Planfayon et à proximité d'une laiterie. Entrée au 22 février 1901 2012
Pour renseignements s'adresser au soussigné.
Tinterin, le 13 août 1900
Philippe Kolly.

UN BON

employé-comptable

est demandé. Adresser les offres, *par écrit,* sous H3031F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler Fribourg.* 2025

ON DEMANDE

pour de suite, *2 bons ouvriers menuisiers-ébénistes.*
Ouvrage assuré.
S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein & Vogler,* à *Fribourg,* sous H3010F. 2016

SALON DE COIFFURE
F. Schaffenberger
AUX ARCADES, N° 10
Parfumerie, savonnerie, bretelles, cravates, broches, etc.

Atelier de mécanique

Constructions, réparations, appareils pour moulins, scieries, transmissions, Charpente en fer et conduites d'eau.

J. REVILLY, mécanicien, PAYERNE

A la même adresse à vendre poulies, arbres de transmissions, 1 scie à ruban, paliers, 1 pompe pour puits et 1 treuil.
Prix modérés. 1991

DÉPURATIF GOLLIEZ

MARQUE DE FABRIQUE SCHUTZMARKE

OU

SIROP DE BROU DE NOIX FERRUGINEUX

PRÉPARÉ PAR
Fréd. GOLLIEZ, pharmacien, à MORAT

25 ans de succès et les cures les plus heureuses autorisent à recommander ce dépuratif pour remplacer avantageusement l'huile de foie de morue dans les cas suivants : Scrofule, Rachitisme chez les enfants, Débilité, Humeurs et Vices du Sang, Dartres, Glandes, éruptions de la peau, feux au visage, etc.

Prescrit par de nombreux médecins, ce dépuratif est agréable au goût, se digère facilement, sans nausées ni dégoût.

Reconstituant, antiscrofuleux, antirachitique par excellence pour toutes les personnes débiles, faibles, anémiques.

Pour éviter les contrefaçons demander expressément le Dépuratif Golliez à la marque des *2 Palmiers.*
En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50. Celui-ci suffit pour la cure d'un mois. 491

En vente dans les pharmacies.

Vente juridique

L'office des poursuites de la Sarine vendra, le **23 août** prochain, dès 4 heures, au domicile d'Eugène Clerc, à Grenilles, et dès 5 heures du soir, au domicile de Vincent Clerc, à Posat, une vache pie rouge et une vache pie-noire. 2036 1137
Fribourg, le 16 août 1900.

Vente juridique

Vu l'insuccès des premières enchères, l'office des poursuites de la Sarine vendra, le **30 août,** dès 9 heures du matin, au domicile de Marcelin Bochud, à Avry-sur-Matran, un petit mobilier.
Fribourg, le 16 août 1900.

YVERDON
Dr Mermod
DE RETOUR

Second portier est demandé. Entrée de suite.
S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg,* sous H3038F. 2026

Une bonne cuisinière

est demandée pour un petit ménage.
Entrée de suite. 2038
S'adresser à **F. Audergon,** menuisier, **au Varis.**

AVIS

Une Société, ayant son siège à Givisiez, vient de faire l'acquisition d'une

batteuse à vapeur

dernier système perfectionné. A cette occasion, elle se recommande pour les battages à domicile.

Les agriculteurs désirant profiter de cette machine sont priés de faire parvenir leurs demandes le plus tôt possible, auprès de **M. Louis LIMAT fils,** à **Granges-Paccot.**

A la même adresse, on engagerait de suite un jeune homme sérieux pour desservir la batteuse. 2034-1135
Givisiez, le 16 août 1900.
Le Comité.

A VENDRE

pour le prix de 100 francs, un

piano droit

encore en bon état.
S'adresser à **J. Dossenbach, Fribourg.** 2027

A REMETTRE A GENÈVE

après fortune, **un café-brasserie,** 12 chambres meublées, pavillons, terrasses, **recette journalière prouvée 110 à 115 francs. Prix net : 19,000 fr.** S'adres. **M. Perrier,** 3, rue Chaponnière, **Genève.** 1956

Contre la transpiration

(Mauvaise odeur)

ET INFLAMMATION DES PIEDS

en général pour toute blessure ou plaie

la Crème de Tormentille

d'Okic, à Wœrtshofen

est **indispensable.** — Elle guérit en très peu de temps : taches de rousseur, boutons, gerçures, éruptions, dartres, ainsi que toute maladie de la peau. — Elle n'occasionne ni brûlure, ni douleur, guérit rapidement par son action calmante, rafraîchissante et antiseptique.

GARANTIE : sans aucun danger.

En vente à **1 fr. 20,** à *Fribourg :* Zurkinden, coiffeur. *Bulle :* Cavin, pharmacien. *Romont :* Robadey, pharmacien. 1442-816
Représentant général : *F. Reinger-Bruder, Bâle.*

Les 100 litres FRANCO *toute gare suisse contre* REMBOURSEMENT

VIN blanc de raisins secs

1re qualité **à 23 fr.**

Excellents certificats des meilleurs chimistes de la Suisse

Plus de mille lettres de recommandations en 1899.

Fûts de 100, 120, 150, 200, 300 et 600 litres à la disposition des clients
Hautes récompenses aux expositions de Fribourg, Genève, Bordeaux, Rouen, Elbœuf et Paris.
Echantillons gratis et franco 87-53-3
Oscar ROGGEN, Fabr. de vins, MORAT.

VENTE D'IMMEUBLES

L'office des poursuites de la Sarine vendra, le 23 août 1900, dès 2 heures, à son bureau, les immeubles de Frœlicher Jean-Joseph Florian, fils de François-Joseph, sellier à Fribourg.

Commune de Fribourg

Art. *abaab,* fol 35, N° 32. Pré de l'Etang. N° 341, Quartier des Places, maison de 6 logements, cave, buanderie, de 1 are 76 cent., servitude de route selon plan.

Les conditions de mises seront déposées à l'office.

Sommation est faite aux créanciers hypothécaires et autres intéressés de produire à l'office, dans le délai de 20 jours, leurs droits sur ces immeubles, sous peine de forclusion.
Fribourg, le 23 juillet 1900. 1832
L'office des poursuites : **Alex. Gendre.**

A VENDRE

pour cause de santé, dans l'une des principales villes de la Suisse française, un

bon café-brasserie

ayant forte clientèle. Affaire sérieuse. Conditions de paiement très favorables.

S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Berne, sous H2314F. 1885

Pensionnat de jeunes filles Maria-Opferung

ZOUG

Ecole secondaire de 3 cours. Cours préparatoire français-italien. Situation magnifique et salubre. Installations excellentes. Entrée le 2 octobre. Pour de plus amples renseignements s'adresser à
2014 **La Direction.**

Commandez

vos appareils à acétylène
à la
Société suisse des générateurs d'Acétylène
à FRIBOURG

Economie. — Sécurité.

Prospectus franco.
Siège social, rue de Morat, 262

CARBURE DE CALCIUM Au cours du Jour

VINS

Je rappelle à nos honorables clients que je puis toujours livrer des vins blancs et rouges, fins et ordinaires, de bonne qualité et de diverses provenances, garantis naturels, à des prix *très réduits.*
Rabais pendant la saison des grands travaux.
Echantillons et futaille à disposition. 1129-637

Nos clients de la campagne sont priés de nous retourner au plus tôt les fûts et bonbonnes vides.

Veuve d'Alex. GRANGIER,
Commerce de vins, 182, Rue de la Prélecture, Fribourg.

Hernie scrotale. Chute des cheveux.

Depuis un certain nombre d'années, j'étais affecté d'une hernie scrotale très grave, qui me gênait beaucoup dans mon travail et m'occasionnait de vives douleurs. J'avais essayé de porter des bandages, mais il m'était impossible de les supporter et après divers traitements inutiles, on me proposa enfin de me soumettre à une opération. Comme je ne pouvais pas me résigner à tenter ce moyen suprême, je restai dans le même état jusqu'à ce qu'une brochure, qui me tomba sous les yeux par hasard, m'engagea à m'adresser à la **Policlinique privée** de Glaris. La première chose que fit cet établissement fut de m'envoyer de suite un excellent bandage qui retenait la hernie sans me faire souffrir ni gêner en aucune façon ; en second lieu, la **Policlinique** m'a fait suivre par correspondance un traitement qui dura quelque temps, et qui m'a complètement rétabli. Depuis 9 mois je n'ai plus besoin de porter de bandage et malgré des travaux assez pénibles que j'ai eu à faire, la hernie n'est pas ressortie, ce qui est bien la meilleure preuve que je suis guéri. La **Policlinique privée** de Glaris m'a guéri en même temps d'une **chute** des **cheveux** accompagnée de **calvitie partielle** qui durait également depuis bien des années. C'est donc avec plaisir que je publie le présent certificat et que je me mets à la disposition des personnes qui auraient à souffrir de maux analogues à ceux que j'ai eus, pour leur donner tous les renseignements qui pourraient leur être utiles. » Bürrig, près Küppersteg, distr. Solingen, le 20 mars 1898. Johann Geisler, chez M. Th. Engels, syndic. La signature ci-haut de Johann Geisler a été attestée à Bürrig, le 20mars 1898. Le syndic : Th. Engels. Adresse : « **Policlinique privée,** Kirchstrasse, 405, Glaris. »

Hôtel-Kurhaus
SCHŒNBERG

Fribourg (Suisse)

A PROXIMITÉ
DU GRAND PONT-SUSPENDU ET DE LA CATHÉDRALE

Dîners et soupers à prix fixe et à la carte. Restauration à toute heure.
Cuisine et cave soignées. Prix modérés.
Vue splendide sur les Alpes. Beaux jardins ombragés.
Se recommande. 1438 *Marie Grandpierre-Hess.*

Teinturerie et lavage chimiques

C. A. GEIPEL, BALE

recommande son établissement pour la prochaine saison.
Service prompt et bien soigné. 689
Dépôt chez : **M. TRAUTWEIN,** relieur, **FRIBOURG ; M. Arnold CONRARD,** nég., **ROMONT.**

Transports funèbres pour tous pays

FABRIQUE DE CERCUEILS

Ch. Chevallaz

Terreaux, 4, Lausanne

Adresse télégraphique : Chevallaz, Lausanne. — Téléphone.
Grand choix de cercueils en tous genres prêts à être expédiés sur demande télégraphique.
Couronnes mortuaires, perles et métal. 1874
FLEURS NATURELLES SUR COMMANDE

HENNIEZ-LES-BAINS

(Canton de Vaud)

Station climatérique et balnéaire, eau souveraine contre les *rhumatismes* et maladies d'estomac. Grandes forêts avec nombreuses promenades. Séjour tranquille et des plus agréables. Prix très modérés, réduits en juin et septembre. Arrangements pour familles. Médecin à l'hôtel. 1379